



Enfants et les adolescents victimes de violences au sein de la cellule familiale ou éducative

N°Programme ANDPC : 10422325029

PROGRAMME DE FORMATION

FORMAT & DURÉE

Formation continue
Présentiel 7h

PUBLIC CONCERNÉ

Médecine générale
Masseur-kinésithérapeute
Sage-Femme
Dermatologie et
vénérologie
Gynécologie médicale
Gynécologie obstétrique
Médecine d'urgence
Psychiatrie
Infirmier Diplômé d'Etat
Infirmier Puéricultrice
Diplômée d'Etat
Chirurgie dentaire

FINANCEMENT

DPC ou financement
personnel

RÉSUMÉ

En France, la fréquence ainsi que les répercussions de la maltraitance et des violences faites à l'enfant restent insuffisamment connues. Elles sont à mettre en perspective avec la promotion de la bientraitance des enfants vulnérables dans tous leurs milieux de vie.

En effet, les violences subies durant l'enfance ou l'adolescence outre le danger immédiat peuvent avoir des effets négatifs très importants et durables, représentant une lourde perte de chance en termes de santé mentale et physique, de développement, de vie affective, de scolarité, d'insertion sociale et professionnelle.

Les conséquences des violences constituent un problème majeur de santé publique, notamment envers les personnes vulnérables que sont les enfants et adolescents. Environ 10% des enfants sont maltraités dans les pays à hauts revenus, et on dénombrait en France 4 millions de victimes de l'inceste... Aussi, les violences et les maltraitements font l'objet d'une politique

renforcée ces dernières années dans le cadre de plans d’actions interministériels et pluriannuels dédiés.

Dans ce cadre, le plan de lutte contre les violences faites aux enfants 2020-2022, porté par le secrétaire d’Etat chargé de l’enfance et des familles, a pour ambition de mobiliser l’ensemble des acteurs concernés par cette problématique.

Certaines violences ne sont pas suffisamment repérées par les personnels de santé (3 à 5% de signalements d’enfants en danger).

La formation sur ce thème doit donc être transversale, s'adresser à tous les publics cibles que nous retenons et être promue comme un axe prioritaire commun. Et ce d'autant que le manque de formation des PDS est parlant notamment en ce qui concerne les risques médicaux légaux auxquels ils peuvent s'exposer et sur l'existence du réseau d'accompagnement médico-socio-judiciaire.

Ce programme s’adresse donc aux professionnels de santé, acteurs de premier plan pour le repérage des maltraitances faites aux enfants et adolescents qu’elles soient physiques, psychologiques, sexuelles.

Ce programme alterne apports théoriques et études de situations cliniques.

Ce programme s’inscrit dans l’orientation N°6 « *Repérage et conduite à tenir face aux violences et suspicions de violences faites aux enfants* ».

OBJECTIFS DE FORMATION

Objectifs généraux :

- ✓ Améliorer les connaissances des professionnels sur l’impact et l’enjeu de la maltraitance ou de la violence sur les enfants et adolescents,
- ✓ Repérer les situations de maltraitance ou de violence chez les enfants et adolescents,
- ✓ Maîtriser la conduite à tenir pour traiter et répondre efficacement à ces situations de violence et ainsi faire face aux conséquences physiques, psychologiques et sociales des violences sur enfants ou adolescents,
- ✓ Connaître la place et les rôles de chacun dans cette prise en charge et favoriser une cohérence et une coordination des interventions.

Objectifs spécifiques :

- ✓ Acquérir les connaissances,
- ✓ Détecter les situations de danger ou de risque de danger pour l’enfant et l’adolescent,
- ✓ Déclarer aux autorités compétentes (rédaction de l’IP – Information Préoccupante)
- ✓ Améliorer le parcours de ces victimes.

Méthodes pédagogiques :

- ✓ Méthode affirmative
- ✓ Méthode interrogative
- ✓ Étude de cas clinique

Méthodes d'évaluation :

- ✓ Pré-test / Post-test
- ✓ Mise en situation
- ✓ Quizz